

LA SÉCURITÉ SOCIALE : UNE CONQUÊTE À DÉFENDRE

1945

Création de la Sécurité sociale

Créée en 1945 par les **ordonnances du Conseil national de la Résistance**, la Sécurité sociale repose sur une idée simple et profondément solidaire : **Chacun contribue selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins**. Ce système unique protège toutes et tous face aux aléas de la vie. C'est un droit pour tous, financé par les cotisations sociales : une part du fruit de notre travail mise en commun.

1947

Premières attaques contre les fondements de la Sécu

1947 - Création des **complémentaires retraites des cadres** Agirc.
1956 - Création du **minimum vieillesse** - avancée dans la protection.
1961 - Création des **complémentaires retraite des non cadres** Arrco.
1967 - Les "ordonnances scélérites" réorganisent la Sécu en séparant les caisses des différentes branches, renforcent le contrôle de l'État et suppriment les élections des administrateurs par les assurés.

1980

Des transformations radicales

1982 - Ordonnance abaissant l'âge de la **retraite à 60 ans**.
1986 - Généralisation progressive des **complémentaires santé d'entreprise**.
1991 - Loi de financement de la Sécurité sociale Rocard : **création de la CSG**, impôt qui remplace en partie les cotisations sociales, **baisse des plafond des indemnités journalières** en cas d'arrêt de travail.
1996 - Plan Juppé - **Création de la Loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS)** votée chaque année, et **mise en place de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam)** - renforce le contrôle de l'État.
1999 - **Création de la CMU** - réaffirmation d'un accès universel.

2000

Le libéralisme détricote méthodiquement notre modèle social

2003 - Réforme Fillon - **Allongement de la durée de cotisation, privatisation rampante** avec la création du PERP (capitalisation individuelle de retraite).
2010 - Réforme Woerth - **Recul de l'âge de départ à 62 ans**.
2015 - Réforme Touraine - **Allongement de la durée de cotisation**.
2016 - Mise en place de la Puma - **couverture maladie universelle**.
2023 - Réforme Borne - **Recul de l'âge de départ à 64 ans et allongement de la durée de cotisation**.

2025

Le PLFSS 2025 de François Bayrou

François Bayrou a fait passer son **plan de financement de la Sécurité sociale en force par 49.3** : gel des pensions de retraites, hausse de la part des complémentaires santé, baisse des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, réduction des remboursements maladie...

Le patronat contre la Sécu : une opposition constante

Depuis sa création, le patronat n'a jamais accepté la Sécu. Il la combat dès 1945, en dénonçant son coût et en exigeant un contrôle accru. Mais derrière ces discours, toujours le même objectif : ouvrir un marché juteux aux assurances privées. Avec comme finalité un retour au paternalisme : un système où la protection sociale des salariés dépend du bon vouloir du patronat. Le patron décide seul de ce qu'il donne... et peut le retirer à tout moment.

“ Il s'agit de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ”

Denis Kessler, ancien vice-président du Medef et président-directeur général du groupe Scor, dans la revue *Challenges* le 4 octobre 2007

En quelques chiffres...*



Cette politique d'exonérations de cotisations continue depuis ces 30 dernières années, sans aucune contrepartie, n'a toujours pas démontré son efficacité.

Contrairement au récit institutionnel qui justifie la rigueur de la politique salariale par le déficit de la Sécurité sociale, le déficit pourrait aisément disparaître et reste le résultat de choix politiques délibérés.

La Sécu, fruit de nos luttes et de notre mobilisation

La Sécurité sociale n'est pas tombée du ciel : elle est le fruit des luttes des travailleurs, arrachée après la guerre, et défendue dans la rue !

En 1967, la mobilisation permet de maintenir le paritarisme dans les conseils d'administration.

En 1995, lors du plan Juppé avec le retrait de la réforme des retraites des fonctionnaires et régimes spéciaux.

En 2020, la mise en échec de la réforme Delevoye avec son système de retraite à points.

C'est à nous, aujourd'hui encore, de défendre la Sécu et de la reconquérir :

- En refusant sa privatisation ou son étatisation,
- En exigeant une prise en charge à 100 % des soins, une retraite digne à 60 ans,
- En restaurant une gestion démocratique par les travailleurs,
- En finançant la Sécu par les cotisations sociales.

Ce que les travailleurs ont construit, ils peuvent encore le défendre.

La Sécu est notre bien commun, notre bouclier social. Nous devons la préserver !



Pour en savoir plus
sur l'histoire de la Sécu



*- Dossier Alternatives économiques « Un pognon de dingue ! Les entreprises accros à l'argent public »
- Le Conseil d'Analyse Économique préconise une remise en cause des exonérations au-dessus de 1,6 SMIC. Note du CAE n° 49, janvier 2019. « Baisses de charges : stop ou encore ? »
- L'Institut de Recherches Economiques et Sociales conclut que les aides aux entreprises ont une efficacité qui n'est toujours pas démontrée. Etude IRES « Un capitalisme sous perfusion »

[http://bit.ly/
securite-sociale-80-ans](http://bit.ly/securite-sociale-80-ans)